

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis				Date d'inspection			
Garderie Broadway Inc.	2009805				Le 24 mai 2022			
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone			
Halte scolaire élémentaire Mgr-Lang				(506) 473-4055				
Adresse								
1365 chemin Tobique Drummond NB E3Y 2P4								
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste					
Geneviève Abud			Inspecteur/Inspectrice					
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	our l'accomplissement de mesures correctives				limite pour	Date d'attestation de la conformité		
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.			21 31 a		oût 2022			
Commentaires : une programmation et une documentation doivent être faite. Par exemple, utilisé un agenda, un cahier et y ajouter les activités que vous prévoyer faire ou que vous avez faites. Des photos peuvent être ajouté et partagé avec les parents.								
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.		24(1)(b)(ii)		31 août 2022		24 mai 2022		
Commentaires : Les adresses ont été ajoutée								
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérifica réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	e, lequel tion et de s; c) le	33(3	,	31 ac	oût 2022			
Commentaires : le parc de l'école est utilisé. Une grille pour 2022 devra être rempli.								
Commentaires généraux								
La halte rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio.								
Les enfants ont mangé une collation lors de ma visite. Ceux-ci apportent leur boîte à lunch.								
Le parc de l'école a été inspecté à l'automne et un plan de match a été envoyé. Les structures de jeu qui ne rencontre pas les exigences de la CSA ne doivent pas être utilisées par la garderie.								
original signé par Geneviève Abud			Le	e 24 m	nai 2022			
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate						

original signé par			
Jean-Denis Tardif		Le 24 mai 2022	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date		